

Assemblée Générale Extraordinaire de l'UNSS du 05 novembre 2020

Les principaux éléments à retenir

A l'ordre du jour de cette Assemblée Générale (AG) :

- Délibérations budgétaires modificatives en lien avec la période sans pratique causée par la COVID 19.

L'AG a duré 2h30. Elle s'est déroulée en visioconférence.

Les échanges ont porté sur le budget 2020 et la soutenabilité financière d'une aide en direction des AS concernant la période de COVID 19 où la pratique UNSS n'a pas été possible. La proposition qui a été soumise à l'AG est une réduction estimée à 25% du coût du contrat licences 2020-2021.

Il a été également évoqué le cas des AS de certains établissements des Alpes Maritimes touchés par la tempête en ce début d'année scolaire.

Points généraux

Nathalie Costantini (Directrice nationale UNSS) réaffirme l'obligation pour chaque AS de s'affilier. Au jour de l'AG, il reste encore 8% d'AS qui ne sont pas affiliées (*ndlr : si le SNEP-FSU entend les difficultés de certaines AS, il ne cautionne pas le fait de renoncer à s'affilier*). Du côté des licenciés.es, l'UNSS fait face à une baisse de 31% en comparaison de l'année dernière à la même date.

Concernant la remise faite aux AS, la proposition de base fait état d'un montant global de 2 897 500 € d'aide au contrat se répartissant de la manière suivante :

- Une première remise à hauteur d'1 M€ (1/3 de l'aide prévue) répartie entre les AS en fonction du montant du contrat propre à chaque établissement (un peu plus de 8% de réduction).
- Une seconde remise à hauteur de 1 897 500 € (2/3 de l'aide prévue) également répartie entre les AS en fonction de leur contrat (environ 16% de réduction), sous condition de la soutenabilité du budget 2021.

Ces aides ne seront accordées qu'aux AS affiliées au 25 novembre 2020.

Concrètement la 1^{ère} remise sera effectuée lors du prélèvement de décembre 2020, la seconde en 2021 si le budget le permet.

L'intervention du SNEP-FSU sur la répartition de l'aide

- Étant donné que l'UNSS prévoit plus de 4 474 000 € pour les crédits d'animations sur la fin d'année 2020 alors qu'une baisse des dépenses est prévisible en raison de la mise à l'arrêt des rencontres UNSS, il nous semble raisonnable d'augmenter la première remise en direction des AS sur le budget 2020. »

La réponse donnée a été négative du fait que pour la Direction Nationale, l'activité des académies n'est pas à l'arrêt. Actuellement tous les territoires proposent des activités qui nécessitent des besoins en matériels notamment.

Explication de vote du SNEP-FSU :

Compte tenu de l'ensemble des éléments budgétaires présentés, nous considérons, concernant la période que nous sommes en train de vivre, que l'activité de la fédération ne nécessite pas de provisionner la somme prévue actuellement pour les crédits d'animation. En effet, l'ensemble des rencontres entre les AS est suspendu au moins jusqu'au 1^{er} décembre. Nous pensons donc qu'il est tout à fait possible d'augmenter l'aide de 1M€ pour la porter à 2M€ dès la première remise. Nous ne sommes évidemment pas contre cette aide, mais nous ne la trouvons pas satisfaisante. Dans l'état actuel des choses le SNEP-FSU s'abstiendra.

La direction Nationale a maintenu sa proposition sans prendre en compte la demande d'augmentation proposée par le SNEP-FSU, ni celle des élu.es des AS (ils proposaient que la totalité de l'aide soit accordée en une seule fois en décembre).

Votes :

1/ Le budget modifié vous apparaît il conforme à la situation ?

41 votants : 21 pour / 15 abstentions (dont le SNEP-FSU) / 5 contre

2/ Le budget permet-il de proposer une réduction allant jusqu'à 25% dans les conditions cumulées déclinées au chapitre précédent ?

41 votants : 22 pour / 17 abstentions (dont le SNEP-FSU) / 2 contre

3/ Acceptez-vous l'aide aux AS de la région des Alpes Maritimes touchées par la tempête Alex pour aider à redynamiser le territoire ?

42 votants : 41 pour (dont le SNEP-FSU) / 1 abstention

4/ Êtes-vous en accord avec la décision budgétaire modificative proposée ?

42 votants : 21 pour / 21 abstentions (dont le SNEP-FSU)

Ndlr : Le prochain Conseil d'Administration de l'UNSS est programmé le 5 janvier 2021. Le SNEP-FSU sera particulièrement vigilant au nouveau point d'étape sur les réalisations budgétaires 2020 qui nous sera présenté, ainsi qu'à la soutenabilité du budget prévisionnel 2021 et donc au montant de la seconde remise attendue.

Retrouvez l'ensemble des documents relatifs à l'AG sur notre site :

<http://www.snepfsu.net/sportsco/instances.php>